

# La stratégie régionale africaine en matière de protection sociale 2021-2025

Objectif 40 % - Un cadre  
d'accélération de la couverture de  
la protection sociale pour atteindre  
les ODD

Cynthia Samuel-Olonjuwon,

Directrice générale adjointe – Directrice régionale pour l'Afrique



# Contenu

## ▶ 1. Analyse du problème et contexte

1.1. La protection sociale : un droit de l'homme et une nécessité sociale et économique

1.2. Le contexte africain

1.3. Les causes profondes des déficits de couverture sociale en Afrique

## ▶ 2. Stratégie

2.1. Évolution récente au niveau mondial et régional

2.2. Principe et environnement favorable à l'extension de la protection sociale

2.3. Domaines d'action stratégiques

## ▶ 3. Les rôles de l'OIT

A photograph of a woman in a plaid shirt and apron sitting in a market stall. She is surrounded by various goods, including bags of produce and a large container. The image is partially obscured by a white diagonal shape on the left side of the slide.

# 1. Analyse du problème et contexte

## La protection sociale est un droit de l'homme

- ▶ **Article 22** : « Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale »
- ▶ **Article 25** : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, (...) et a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté. »

Déclaration universelle des droits de l'homme, 1948, articles 22 et 25

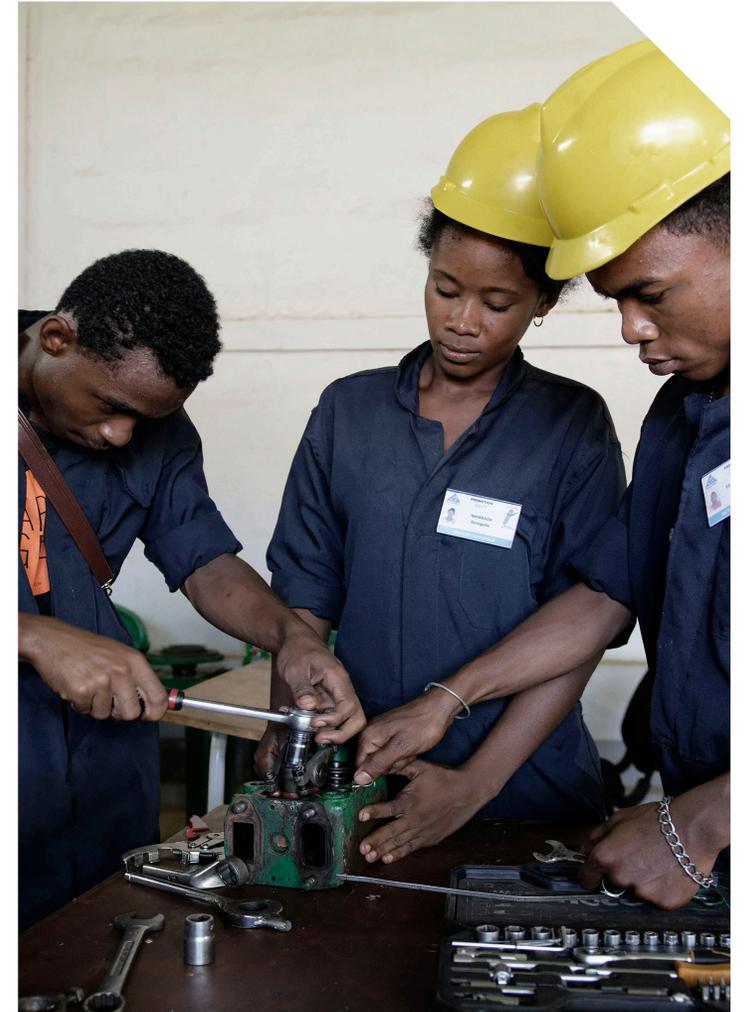


## ▶ La protection sociale contribue à une croissance inclusive

### La protection sociale promeut

- ▶ Sécurité des revenus et réduction de la pauvreté
- ▶ Sortie de crise
- ▶ Productivité et employabilité
- ▶ Augmentation de la consommation des ménages et de la demande intérieure
- ▶ Stabilité sociale et politique
- ▶ Transformations structurelles de l'économie

Il ne s'agit pas d'un coût mais d'un **investissement** à fort **rendement économique et social**.



## Protection sociale et Programme 2030

### La protection sociale contribue à cinq Objectifs de développement durable

- ▶ ODD 1.3 - Mettre en place des systèmes de protection sociale, y compris des socles
- ▶ ODD 3.8 - Assurer une couverture de santé universelle
- ▶ ODD 5.4 - Reconnaître et valoriser les soins non rémunérés et le travail domestique par des politiques de protection sociale
- ▶ ODD 8.5 - Garantir un travail décent à toutes les femmes et tous les hommes
- ▶ ODD 10.4 - Adopter des politiques de protection sociale pour réduire les inégalités



## La protection sociale, une priorité de l'agenda régional

Déclaration tripartite  
de Yaoundé sur  
la mise en œuvre  
du socle de  
protection sociale  
(2011)

Déclaration de  
Ouagadougou + 10  
et Plan d'action sur  
l'emploi, l'éradication  
de la pauvreté et le  
développement inclusif  
de la CUA  
(2015)

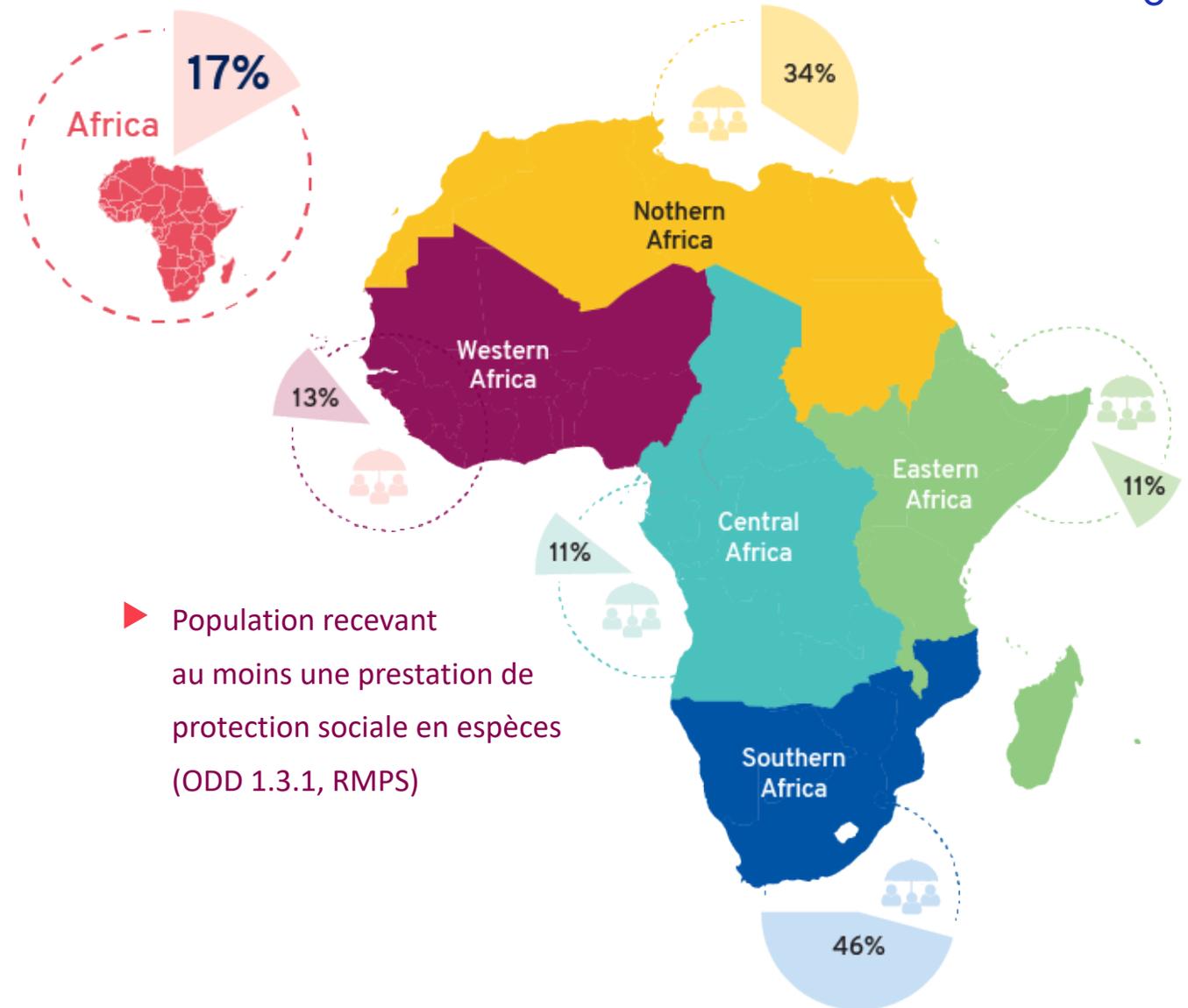
Agenda 2063  
de l'UA

Déclaration du  
centenaire de  
l'OIT pour  
l'avenir  
du travail (juin  
2019)

Déclaration  
d'Abidjan  
(décembre 2019)

## Faible couverture sociale en Afrique et disparités entre sous-régions

*La pandémie de COVID-19 a mis en évidence des inégalités profondes et des lacunes importantes dans la couverture, l'exhaustivité et l'adéquation de la protection sociale dans tous les pays*



► Population recevant au moins une prestation de protection sociale en espèces (ODD 1.3.1, RMPS)

## Causes profondes des déficits de couverture de protection sociale (1)

**Nécessité d'une approche fondée sur les droits**

**Gouvernance et administration déficientes**

**Sous-financement des système de protection sociale**

**Absence de coordination politique et institutionnelle**

**Inégalités touchant les travailleurs de l'économie informelle, les migrants, les réfugiés et les autres groupes minoritaires.**



## 2. La stratégie régionale africaine en matière de protection sociale 2021-2025

**Objectif 40 % - Un cadre d'accélération de la couverture de la protection sociale pour atteindre les ODD**

## La stratégie s'appuie sur les développements récents en matière de la protection sociale, tant au niveau mondial que régional

- ▶ **Forum des ministres du travail sur la réponse à la pandémie de COVID-19** transmise par la Commission de l'Union africaine (CUA) en avril 2020 et réunion virtuelle régionale de l'OIT sur la crise de la COVID-19 en Afrique - Reconstruire en mieux, tenue en juillet 2020.
- ▶ **Conclusions du Dialogue régional pour l'accélération de la protection sociale et le financement durable en Afrique, organisé** par l'OIT en avril 2021, en étroite collaboration avec la Commission de l'Union africaine et le PNUD.
- ▶ **Résolution concernant la deuxième discussion récurrente sur la protection sociale adoptée par la Conférence internationale du Travail en juin 2021**, qui contient un cadre d'action pour la mise en place de systèmes de protection sociale universels, adéquats, complets et durables, adaptés à l'évolution du monde du travail.
- ▶ **Rapport sur le programme commun du SG des Nations Unies**, en particulier le contrat social renouvelé entre les gouvernements et leur population et au sein des sociétés, qui inclut une nouvelle ère de protection sociale universelle (septembre 2021).
- ▶ **Appel du SG des Nations Unies en faveur d'un accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale** dirigé par l'OIT, afin de créer une nouvelle ère de protection sociale universelle et de croissance verte et riche en emplois, et de remettre le monde sur la voie de la réalisation de l'ODD 1, de l'ODD 8 et des objectifs connexes (septembre 2021)

## Principes

- ▶ Approche fondée sur des droits et basée sur les droits inscrits dans la législation nationale
- ▶ Diversité des méthodes et des approches et réalisation progressive
- ▶ Universalité de la protection fondée sur la solidarité sociale
- ▶ Caractère adéquat et prévisible des prestations ; protection des droits et de la dignité des bénéficiaires
- ▶ Non-discrimination, égalité des genres et prise en compte des besoins particuliers
- ▶ Viabilité financière, fiscale et économique
- ▶ Transparence, responsabilité et bonne gestion financière et administrative
- ▶ Participation tripartite et consultation des représentants des personnes concernées

## Un environnement favorable à l'extension de la protection sociale en Afrique

Approche systémique

Dialogue social

Gouvernance saine

Réaction aux chocs

Approche fondée sur des  
droits

Investissement dans la  
disponibilité des données

### ► **Domaine d'action 1 : Améliorer la couverture et l'adéquation grâce à des stratégies, un cadre juridique et des programmes de protection sociale solides**

#### **1. Étendre l'assurance sociale aux travailleurs de l'économie informelle et rurale**

##### **Recommandation 1**

Étendre la protection sociale par l'extension de la couverture d'assurance sociale à des catégories de travailleurs auparavant **non protégés** : cette approche tend à donner la priorité à des groupes spécifiques de travailleurs qui sont déjà proches de l'économie formelle et ont une certaine capacité contributive, et peuvent donc être relativement facilement couverts par les régimes d'assurance sociale.

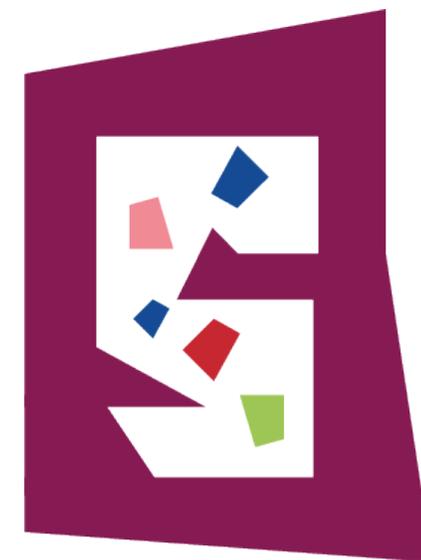
#### **2. Concevoir et mettre en œuvre des programmes d'aide sociale efficaces et durables**

##### **Recommandation 2**

Renforcer l'adéquation et la portée des programmes d'aide sociale existants

##### **Recommandation 3**

Promouvoir une approche systémique des programmes de filets de sécurité



### ► **Domaine d'action 1 : Améliorer la couverture et l'adéquation grâce à des stratégies, un cadre juridique et des programmes de protection sociale solides**

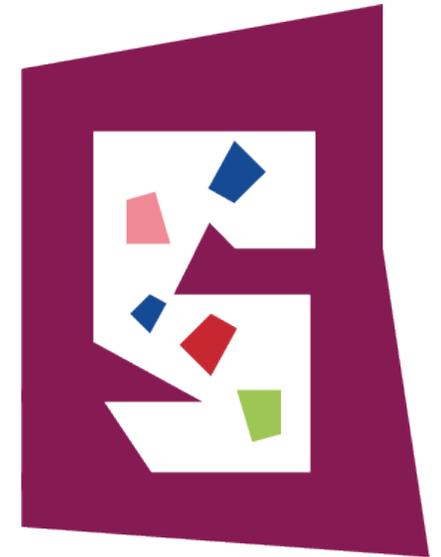
#### **3. Atteindre la couverture de santé universelle (CSU)**

##### **Recommandation 4**

**Investir dans le secteur de la santé**

##### **Recommandation 5**

**Soutenir le financement de la protection de la santé à partir d'une combinaison de sources afin de permettre la réduction ou, si possible, la suppression des tickets modérateurs**



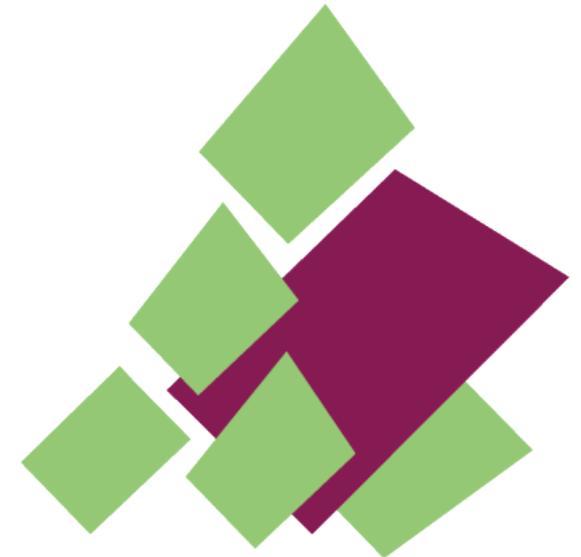
### ► **Domaine d'action 2 : Comblers les écarts de financement en assurant un financement durable**

#### **Recommandation 6**

Créer un espace fiscal plus important pour la protection sociale en augmentant les recettes nationales et en améliorant l'efficacité de l'enveloppe fiscale existante au niveau national

#### **Recommandation 7**

Soutenir le dialogue social national entre le gouvernement, les employeurs et les travailleurs, la société civile, les agences des Nations Unies et les autres partenaires de développement afin de susciter la volonté politique d'exploiter toutes les options possibles en matière d'espace fiscal dans le pays et d'adopter une combinaison optimale de politiques publiques en matière de protection sociale



## ► **Domaine d'action 3 : Développer des partenariats stratégiques**

### **Recommandation 8**

**Soutenir la coordination entre les organisations et les autres parties prenantes dans le domaine de la protection sociale aux niveaux régional, sous-régional et national**



## ▶ RÔLE DE L'OIT

- ▶ **Fourniture d'un soutien « dans le pays » pour développer des systèmes nationaux de protection sociale selon une approche en trois étapes** : (i) dialogue national basé sur l'évaluation ; (ii) conception et réforme des régimes et (iii) amélioration du fonctionnement
- ▶ **Fourniture de conseils politiques et techniques « transnationaux »** pour répondre à la demande dans des domaines thématiques spécifiques
- ▶ **Développement et diffusion des connaissances** (guides, outils, fiches pays, formations, etc.)
- ▶ **Développement de partenariats stratégiques pour la réussite** (avec les Nations Unies, avec les travailleurs, avec les entreprises et un certain nombre de partenaires de développement)
- ▶ **Promotion de la ratification et de l'application des normes de l'OIT**

**Merci**



International  
Labour  
Organization